Publié sur le site de la Ville le 29/04/2025

Envoyé en préfecture le 29/04/2025
Reçu en préfecture le 29/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 044-264401878-20250422-DL_2025_04_03-DE

Nombre de membres
Votants : 9
Abstentions : 0
Pour : 9
Contre : 0

Département de Loire-Atlantique **CCAS de la CHAPELLE-SUR-ERDRE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 22 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 22 avril à 14:00, le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Laurent GODET.

Etaient présents :

M. GODET, Mme RANNOU, Mme CAPITAINE-GUEVEL, Mme LAJEANNE, M. GUILLEMINEAU, Mme CLOUET, M. DUPIN, M. STAUBACH, Mme STEFANI

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Mme BRANCHEREAU, Mme LE HEIN, M. LE BIHAN, Mme MARTIN

Mme LAJEANNE a été élue Secrétaire de Séance.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL - ANNEE 2025

DL_2025_04_03

Monsieur GODET expose :

Le Conseil d'Administration est informé des demandes de subventions des associations à caractère social.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide d'attribuer les subventions réparties de la façon suivante pour l'année 2025 :

Imputation 428 -65748210

Fonctionnement

• BANQUE ALIMENTAIRE	1 100 €
• G.A.S.PROM A.S.T.I	300 €
• GENETIQUE CHAPELAINE	200 €
• LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	100 €
• M.R.A.P.	200 €
• PORTE OUVERTE CHAPELAINE	600 €
• RESTAURANTS DU COEUR	1 400 €
• SECOURS CATHOLIQUE	1 600 €
• SECOURS POPULAIRE	1 500 €
TOTAL GENERAL	**7 000 €**

Envoyé en préfecture le 29/04/2025
Reçu en préfecture le 29/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 044-264401878-20250422-DL_2025_04_03-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Conseil d'Administration du CCAS approuve ces propositions par :

– 9 voix pour

Pour extrait certifié conforme,
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,

Laurence RANNOU